

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 745

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

337 581 342 RCS Toulouse.

BABEC.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 7622.45 EUR.

Adresse : 178, Chemin De l'Hobit, 31790 Saint-Sauveur.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Projet de fusion entre BABEC Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 euros siège social : 178 Chemin de l'Hobit 31790 SAINT-SAUVEUR 337 581 342 RCS TOULOUSE et EMBAL-MAG Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros siège social : Zone Artisanale de l'Hobit N° 1 31790 SAINT SAUVEUR 341 865 103 RCS TOULOUSE - Avis de projet de fusion - Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-SAUVEUR du 29/06/2021, la société BABEC, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est 178 Chemin de l'Hobit 31790 SAINT-SAUVEUR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 337 581 342 RCS TOULOUSE, et la société EMBAL-MAG, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est Zone Artisanale de l'Hobit N° 1 31790 SAINT-SAUVEUR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 341 865 103 RCS TOULOUSE, ont établi le projet de leur fusion simplifiée par voie d'absorption de la société BABEC par la société EMBAL-MAG. La société BABEC ferait apport à la société EMBAL-MAG de la totalité de son actif, soit 57 814,74 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 53 124,43 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 4 690,31 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société SARL WALK ART, Société à responsabilité limitée au capital de 25000 euros, dont le siège social est situé Route Nationale 88 13 route de Toulouse 31380 GEMIL, immatriculée sous le numéro 512 764 127 RCS TOULOUSE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2021 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société BABEC depuis le 01/01/2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société EMBAL-MAG. La société BABEC sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera effective et deviendra définitive à la date du 30 juillet 2021, sous réserve que la publicité prescrite par l'article L. 236-6, alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée trente jours au moins avant cette date. A défaut, elle sera réalisée le

lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, au nom des deux sociétés le 16/07/2021. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis..

